Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260610-202660-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 10 Juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 Juin 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, GABEL Géraldine, BEUVE Eric, OFFRET-MARIE Carole, PERRON Eliane, DELMAS Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, PEDEN Yves, PICAUD Romain, RIBAULT Joséphine, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : M. LE CORF Henri à M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme LE ROUX Sandrine à Mme CLEQUIN Yolande, M. LAUDRIN Joël à M. JEHANNO David

Désignation du secrétaire de séance
Mme Christelle BEGUIN est désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Adhésion à l'application « mon village ».

Mme Carole OFFRET-MARIE, Adjointe, présente à l'Assemblée le devis pour déployer l'application « mon village » sur la commune :

- Redevance annuelle : 2 376 €.00 T.T.C. ;
- Branchement site web : 444.00 € T.T.C. ;
- Formation : 240.00 € T.T.C. (uniquement la première année).

Elle précise que la commission ad hoc et le bureau municipal ont émis un avis favorable sachant que ce coût pourrait être moindre si l'intercommunalité fait un groupement de commande.
Cette application est adossée à Ouest France et, actuellement, 200 communes sont adhérentes dont quatre à l'échelle du territoire. L'objectif est d'offrir aux habitants un fil d'actualité et donc une diffusions rapide de l'information. L'application vient ainsi compléter l'architecture existante avec le facebook, le Bignan infos et le panneau d'affichage sans que cela ne constitue un réseau social.
De plus, elle souligne le caractère intuitif de la prise en main et son intérêt avec la présence d'informations diffusées par la Préfecture et donc les interactions avec ces différents diffuseurs. Il reste, en cas d'aval du conseil, à définir les modalités d'utilisation, qui en à la charge, et préconise une mise en place en deux temps (commune puis commerçants et associations).
Suite à l'interrogation de Mme Mirjam HYLKEMA, Conseillère Municipal, Mme Carole OFFRET-MARIE précise qu'il est possible d'activer des notifications.
M. Romain PICAUD, Conseiller Municipal, questionne quant au tarif appliqué pour les autres communes.
Dès lors, elle sollicite le Conseil sur ce dossier.

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260610-202660-DE

Le Conseil, après avoir entendu les explications de Mme Carole OFFRET-MARIE et à l'unanimité

VALIDE l'adhésion à l'application « mon village » ;

AUTORISE, sous réserve de l'absence de groupement de commande passée par l'intercommunalité, Mme le Maire à signer le devis tel que détaillé.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 17 Juin 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 17 Juin 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance